L'équipe

L'équipe permanente de la Cité Maraîchère se compose d'une directrice, d'un chef de culture et d'une responsable des animations.

Le maraîchage et les animations sont assurés par les équipes de salarié·e·s en insertion de la nouvelle Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), accompagné·e·s par des conseiller·ère·s d'insertion socio-professionnelle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), tout au long de leur parcours d'insertion.

CHEFFES!, le café-cantine est exploité par l'équipe d'Hawa Touré, Lauranne Sambar et Léa Letellier. Celle-ci a été sélectionnée en juillet 2021 via un Appel à manifestation d'intérêt lancé par la Ville pour une mise à disposition de l'espace public que constitue le café-cantine.

Nous contacter

6, rue Albert Giry
93230 Romainville
Tél. : 01 49 15 55 21
contact@lacitemaraichere.com

Pour ne rien manquer de l'actualité de la Cité Maraîchère, abonnez-vous à la newsletter sur le site www.lacitemaraichere.com

Retrouvez-nous

CONCEPTION ET RÉALISATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE ROMAINVILLE - JANVIER 2022

La Cité Maraîchère de Romainville

Un équipement municipal d'agriculture urbaine et d'alimentation durable et solidaire

CITE MARAICHERE par ACTES Romainville

ACTES Romainville

FOODE Food Systems in European Cities

Ville de Romainville
www.ville-romainville.fr

La Cité Maraîchère de Romainville constitue un équipement que la nouvelle équipe municipale entend mettre au service d'une politique locale ambitieuse face aux défis de la transition écologique et solidaire.

Ses objectifs : développer une offre d'éducation environnementale et à l'alimentation durable, et favoriser l'accès à des produits frais, sains et de saison, à toutes et tous.

Ce nouveau lieu de vie et de rencontres, rassembleur d'initiatives et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, est installé au cœur du quartier Marcel Cachin, à Romainville.

Il constitue aussi un levier de création d'emplois locaux et d'accompagnement de personnes qui en sont éloignées. Ces parcours d'insertion professionnelle et de formation sont portés par l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), créée en octobre 2020.

Suite à la réception du bâtiment en février 2021, les premiers mois d'exploitation ont été consacrés à la mise en place des pôles maraîchage et éco-animation : remplissage de 753 bacs, semis et plantations, dons des premières récoltes au Secours Populaire, ventes directes aux habitant·e·s dès juillet, ateliers pour les centres de loisirs, sur les temps périscolaires et quelques écoles, et aménagement des espaces extérieurs avec les habitant·e·s.

Un lieu de vie multiple au cœur du quartier Marcel Cachin

La Cité Maraîchère est une ferme verticale qui accueille dans un même lieu divers équipements et activités :

- **un espace de production maraîchère** (550 m² de production en bacs, soit 1650 m² de surface développée en culture intensive), d'endives (30 m²) et de champignons (100m²) ;
- **des espaces pédagogiques** (environ 250 m²) pour tous les publics, qui accueillent des formations, ateliers, réunions et événements culturels ;
- **des espaces extérieurs** avec des jardins pédagogiques (130 m²), un parvis et un composteur de quartier ;
- **CHEFFES!, le café-cantine** de 40 couverts

Innovante et solidaire, la Cité Maraîchère constitue ainsi un lieu multiple de production maraîchère, d'apprentissage, de pédagogie et de sensibilisation à des modes de vie plus respectueux de l'environnement, de récréation et d'échanges, de restauration et de vente mais aussi un nouveau lieu de vie dans le quartier Marcel Cachin.

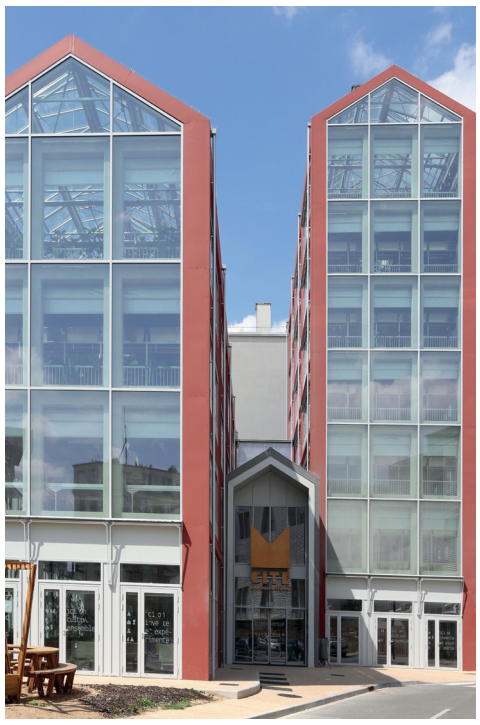

Une permanence du composteur de quartier est assurée tous les **samedis de 10h à 12h** par l'équipe des éco-animateur·trice·s.
Un second temps de permanence pourra être assuré par les habitant·e·s en cours d'année. Avis aux intéressé·e·s !

Renseignements :
compost.citemaraichere@ville-romainville.fr

Premières récoltes dans la serre verticale en avril 2021

• Dans les étages de la serre, la production maraîchère, de saison, se compose d'espèces communes variées (légumes-fruits, légumes-feuilles, baies, aromatiques).

• Au sous-sol sont cultivés pleurotes, shiitake et endives.

Ça pousse dans la Cité Maraîchère !

Les activités de maraîchage ont été lancées en janvier 2021.

Le projet agronomique

Développer une culture en bacs sans pesticide ni intrant chimique, avec un substrat circulaire (issu de la récupération de déchets de culture de champignon, de compost et de béton cellulaire). Les deux serres verticales fonctionnent sans chauffage ni lumière artificielle, avec une ventilation naturelle et un système d'arrosage en goutte à goutte contrôlé par un programmateur, la récupération des eaux de toiture devant permettre d'assurer 40% de l'irrigation.

Des ventes de fruits et légumes solidaires

Depuis l'été 2021, la Cité Maraîchère commercialise ses légumes auprès des habitant·e·s.

Afin de favoriser l'accès de tou·te·s les romainvillois·es à une alimentation de qualité, la Municipalité applique des tarifs adaptés aux revenus des familles.

À ce titre, le tarif classique (Tarif A), établi en fonction des prix définis par la Mercuriale Bio du Marché d'Intérêt National de Rungis, s'applique à tous les publics ainsi qu'aux quotients 9 et +.

Un tarif réduit est proposé aux Romainvillois·es en fonction des quotients familiaux, selon le barème suivant :

• Quotients 7 et 8 : Tarif B - remise de 25%
• Quotients 5 et 6 : Tarif C - remise de 50%
• Quotients 1, 2, 3, 4, étudiant·e·s et publics orientés par le CCAS : Tarif D - remise de 75%

Un moment de vente est organisé tous les mercredis entre 17h et 19h à la Cité Maraîchère. Une carte client précisant le tarif A, B, C ou D est remise lors de la première visite, sous présentation du quotient familial.

La production est aussi cuisinée par l'équipe du café-cantine et utilisée dans de nombreux ateliers de la Cité Maraîchère !

Et bien sûr, on ne jette rien !

Tous les surplus seront donnés ou vendus à tarif conventionnel à des associations caritatives locales.

Des ateliers et événements pour tous et toutes

Dès cette année, l'équipe vous a préparé une programmation riche en animations pédagogiques et en événements culturels et scientifiques, autour de la nature en ville, du zéro déchet, de l'alimentation, du réemploi… à travers des ateliers menés auprès des écoles, des centres de loisirs, des Espaces de proximité, de la Maison des retraité·e·s, du grand public (adultes, enfants, jeunes …).

Inauguration de la végétable et du composteur de quartier en juillet 2021

Retrouvez la programmation détaillée sur le site de la Cité Maraîchère et son programme trimestriel.

Des ateliers pédagogiques pour l'année scolaire 2021-2022

La Cité Maraîchère propose pour l'année scolaire 2021-2022 des ateliers scolaires (maternelle, élémentaire, collège et lycée) sous la forme d'ateliers isolés « clés en main » ou de parcours de cinq séances sur les thèmes : nature en ville, zéro déchet, alimentation durable, de la terre à l'assiette.

Pour les établissements scolaires de Romainville, la Ville prend en charge cette année un total de 384 séances à la Cité Maraîchère.

Plantations dans les jardins extérieurs avec les habitant·e·s en mai 2021

L'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire –ACTES

La Cité Maraîchère constitue le premier jalon d'une politique écologique et sociale ambitieuse portée par la nouvelle Municipalité, avec une conviction forte : les transitions écologiques et sociales à opérer sont des vecteurs de développement économique endogène, denses en emploi local et accessibles à toutes et tous. La Ville a ainsi décidé de créer et de porter une Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), faisant appel aux ressources et compétences des différentes directions et services de la Ville et dans une approche transversale visant à faire de Romainville une « collectivité apprenante ».

L'enjeu : relever le défi de la transition écologique en participant à l'émergence de nouvelles filières – agriculture urbaine, éco-animation, sensibilisation au tri et au zéro déchet, lutte contre le gaspillage alimentaire, développement de nouvelles mobilités, lutte contre la précarité énergétique, reconnexion à une alimentation durable, réemploi, etc. – vectrices de débouchés professionnels porteurs, qui élargissent le champ des possibles et constituent un véritable sas vers l'emploi pour les personnes les plus en difficulté.

ACTES a été conventionnée en janvier 2021 « Atelier Chantier d'Insertion » par la DRIETTS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) de la Seine-Saint-Denis. Via son agence, la Ville de Romainville s'inscrit dans le réseau des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) qui associe, pour les personnes qui en sont éloignées, emploi, mais aussi formation et accompagnement socio-professionnel resserré.

L'objectif à l'issue du mandat : créer une centaine de postes en insertion sur les nouveaux métiers de la transition écologique.

Le café-cantine

CHEFFES!, le café-cantine de la Cité Maraîchère a ouvert ses portes en octobre 2021 et est exploité par l'équipe d'Hawa Touré, Léa Letellier et Lauranne Sambar, retenue dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt en juillet 2021.

Carte savoureuse et accessible à toutes et tous, circuits courts, production locale et partenariats de proximité, mais aussi formation et proposition d'une programmation culturelle en lien avec les activités de la Cité Maraîchère : le café-cantine constitue un élément essentiel d'un nouvel équipement municipal engagé, solidaire et convivial.

Les horaires d'hiver :

- mardi : 9h30-17h
- mercredi 9h30-19h
- jeudi : 9h30-17h
- vendredi et samedi : 9h30-23h
- dimanche : 11h-16h
- fermeture le lundi

Click & collect disponible le midi (https://sioupla.it/cheffes)
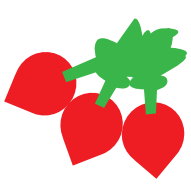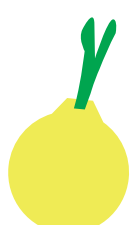
cheffes.restaurant@gmail.com
tél : 06 17 93 08 35